

Comités de quartiers

Printemps 2016 - Villeneuve, Centre, Est, Ouest

Compte rendu

ÉCHIROLLES À 30 KM/H

CONTEXTE

La Métropole a initié la démarche "métropole apaisée", avec la généralisation d'une vitesse de circulation à 30Km/h.

La ville porte cette démarche et a souhaité qu'elle fasse l'objet d'une concertation.

Le Comité Consultatif des Déplacements a travaillé sur le sujet et a présenté une proposition sous forme de cartes argumentées.

PRINCIPALES INTERROGATIONS

Globalement, les propositions présentées recueillent l'adhésion des habitant-es présents-es. Les questions qui se posent concernent surtout l'accompagnement de cette mesure.

- que deviendront les "zones 30" actuelles ?
- comment faire respecter la règle ?
- quel impact sur la conduite en ville ?

QUE RETENIR ?

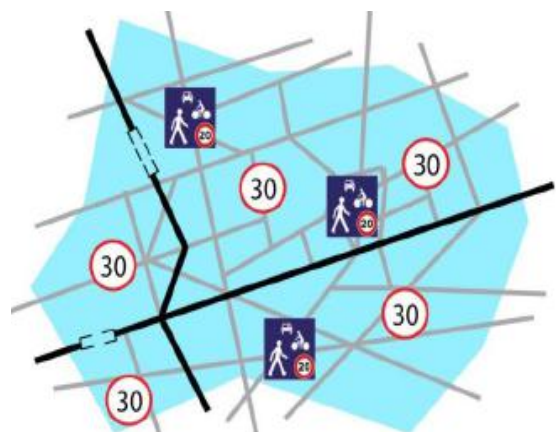
- A compter du 1er juillet, la règle est que la vitesse est limitée à 30 km/h sur tout le territoire d'Échirolles.
- Quelques axes structurants demeurent limités à 50km/h, sauf quelques exceptions, notamment en centre ville où la circulation piétonne est particulièrement importante. Les "zones 30" actuelles (1/3 des voies à Échirolles) restent limitées à 30 km/h.
- La ville met plus en avant la pédagogie et l'accompagnement de la mesure que la dimension punitive. La Métropole installera quelques radars pédagogiques et mettra en place une communication spécifique (panneaux aux entrées de ville, tracts...).
- La signalisation (notamment des axes à 50km/h ou aux endroit où deux vitesses se croisent) se fera par marquage au sol.

- Cette mesure ne résoudra pas à elle seule les questions de sécurité routière, mais y contribue en abaissant la vitesse générale de circulation.

- la ville reste volontariste via l'action de la police municipale pour lutter contre les incivilités liées aux 2 roues dans un contexte très contraint par la réglementation (interdiction de poursuite...).



Avant : tous les axes à 50km/h sauf zones 30



Après le 1er juillet : toutes les rues à 30km/h, sauf les axes structurants à 50 km/h

CHARTRE DE LA DÉMOCRATIE LOCALE

Lors des comités de quartiers de l'automne dernier, des ateliers d'élaboration de propositions ont été mis en place. Les propositions ont été restituées dans le compte rendu puis restituées en séance.

Le processus de renouvellement de la charte se poursuit durant l'été :

- intégration des propositions issues des ateliers
- réactualisation du guide des instances participatives

La nouvelle charte devrait être adoptée à l'automne.

ATELIER URBAIN PUBLIC

PLUi ET PROJET DE VILLE

La Métropole met en œuvre le Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi). Ce document stratégique déterminera l'aménagement urbain pour les 30 années à venir : habitat, zones d'activité économique, développement durable, déplacements...

L'élaboration du PLUi se réalise en associant les communes. Celles-ci sont invitées à redéfinir leur projet de ville qui porte les grandes orientations relatives au développement urbain de leur territoire. C'est notamment en prenant appui sur ce document d'orientations communales que la Métropole travaille avec les villes pour co-construire le PLUi.

LANCEMENT DE L'ATELIER URBAIN PUBLIC

La Ville d'Échirolles souhaite que le PLUi et le Projet de Ville soient le résultat d'une coopération étroite avec les habitants-es. La ville met donc en place un Atelier Urbain Public composé d'habitants-es et d'élus-es qui aura pour mission d'élaborer le Projet de Ville ; cette démarche intervient en complémentarité avec le cycle de concertation réglementaire mis en place par la Métropole.

L'AUP dispose d'une feuille de route claire qui définit les contours de sa mission :

- une formation collective qui permettra à toutes et tous de disposer de toutes les connaissances nécessaires ;
- une information claire concernant les enjeux, les contraintes et les points forts à prendre en compte ;
- un lien étroit et transparent entre les temps de concertation et les temps de décision et de validation.

L'appel à participation a été lancé lors des comités de quartiers, par courrier et via le site internet de la Ville. 47 candidatures ont été reçues ; la première séance a eu lieu le 30 juin.

à suivre...

LES PROJETS URBAINS

Lors des comités de quartiers de l'automne dernier, les projets urbains n'ont pas été abordés. C'est pourquoi la session de printemps a été particulièrement riche en la matière. Nous restituons les échanges des 4 comités de quartiers dans ce compte-rendu afin de permettre à tous-tes une vision d'ensemble des projets urbains sur la ville.

SECTEUR VILLENEUVE

ÉCHANGES ET MISE EN PERSPECTIVE

Quel équilibre en matière de production de logement à l'échelle de la Métropole ? Pourquoi construire sur ce secteur qui est perçu comme étant déjà dense ? quel avenir pour les commerces du secteur ? quels liens entre le projet urbain Villeneuve et les opérations urbaines en cours ?

Ces interrogations des habitants-es ont produit un échange très riche avec les élus-es qui appelle une mise en perspective de la stratégie urbaine Ville.

Le Projet Urbain et Social Villeneuve, de même que les autres opérations urbaines du secteur s'insèrent dans une logique de confortement d'une *centralité sud* de la nouvelle Métropole.

En effet, Échirolles, qui était à la limite Sud de l'ancienne communauté d'agglomération, se situe au centre géographique de la nouvelle Métropole ; cela constitue à la fois une opportunité en termes d'attractivité et de perspectives d'avenir, et une responsabilité importante pour une ville qui concentre aujourd'hui 17000 emplois.

La stratégie urbaine autour de cette *centralité sud* repose sur les principes suivants :

- une densité raisonnable qui permet de conforter les commerces de proximité et l'activité économique
- un équilibre entre logement social, accession sociale et accession classique
- une maîtrise des coûts pour des logements accessibles au plus grand nombre
- une qualité urbaine et environnementale qui joue sur l'attractivité du secteur et la qualité de vie
- une cohérence des liaisons avec Grenoble d'un

côté et le centre-ville d'Échirolles de l'autre.

PROJET DE RENOUVELLEMENT URBAIN ESSARTS-SURIEUX

Pour rap pel, ce projet de renouvellement urbain concerne les Villeneuves de Grenoble et d'Échirolles ; il est conduit par la Métropole, à qui la Ville a transféré la compétence "renouvellement urbain" en 2015. Le projet, qui concerne un des 200 quartiers identifiés "d'intérêt national" par l'Agence Nationale de Rénovation Urbaine (ANRU) est éligible au Nouveau Programme National de Rénovation Urbaine (NPNRU).

Début 2016, un regroupement de bureaux d'études dirigé par l'agence Passagers des Villes avait été désigné au titre d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage (AMO) par la Métropole. Des études complémentaires (habitat, circulation-stationnement, développement économique, sécurité et tranquillité publique et agence du quotidien) seront produites à l'automne en vue d'un conventionnement avec l'ANRU en 2017.

MAISON DES ANCIENS

--> Opération tiroir de construction - démolition

--> Localisation sur l'avenue Edmond Esmonin dans la continuité de la résidence étudiante

--> 112 chambres ; Hauteur : R+4



GROSSO RAVETTO

--> porteurs du projet : SAFILAF, CFA Rhône-Alpes, SDH

--> 268 logements répartis comme suit

- locatif social (5751 m²)
- locatif en résidence Seniors (4000 m²)
- accession à la propriété (4839m²)

La localisation du projet préfigure l'intention de transformer à terme la rocade en boulevard urbain, avec un enjeu fort d'en faire un élément de couture urbaine et non de rupture. Au moment des comités de quartiers, le projet faisait l'objet d'une démarche originale puisqu'une étude était en cours pour déterminer l'impact de la rocade sur le projet (généralement, on étudie l'impact du projet sur l'environnement et non l'inverse) ; l'étude a depuis

rendu une conclusion favorable.

--> Démarrage chantier prévu en décembre 2016

--> Livraison : décembre 2018

--> Démolition de l'actuelle Maison des Anciens : 2019

PROJET YLIS ET CELESTRIA

Bâtiment A : R+9

--> 22 logements en accession sociale du T3 au T5

--> 3 logements transformés en maison médicale (R+1)

--> Cabinet médical et pharmacie en rez-de chaussée

Bâtiment B : R+5

--> 20 Logements locatifs sociaux (SDH) dont 6 destinés aux séniors

--> Locaux en rez-de chaussée prévus pour la PMI du Département de l'Isère

L'installation de la PMI est suspendue suite à un changement de cap du département. Les élu-es sont mobilisé-es pour remettre à l'ordre du jour l'installation de ce service essentiel à la population.

SECTEUR CENTRE-VILLE

CARRÉ VILLAGE

Projet situé à l'angle de la rue de la Buclée et de la rue Paul Langevin

--> Projet porté par un promoteur privé

--> 45 logements en accession libre

--> De R+4 à R+6 à l'angle.



L'opération actuelle est le résultat d'un travail avec l'opérateur qui abouti à la baisse d'un tiers du nombre de logements. Le gabarit de la voie Paul Langevin est maintenu grâce à l'alignement du bâtiment sur la copropriété adjacente, ce qui permet une meilleure circulation piétons et cycles.

SITE LA POSTE

Projet en phase d'étude de faisabilité, porté par La Poste Immo. Construction plateaux de bureaux et commerces sur la rue Grugliasco, qui vient compléter l'aménagement urbain du carrefour.

Programme : 966 m² activités, 262 m² Poste, 539 m² commerces, 7817 m² bureaux.

LES ÉCUREUILS

--> projet situé sur l'emplacement actuel du centre social les Écureuils

Au moment du comité de quartier, le projet fait l'objet d'une concertation spécifique avec les riverains pour faire évoluer les esquisses initiales. Une information plus large sera organisée une fois que cette concertation aura abouti à un projet final.

Les enjeux du projet :

- restituer un centre social neuf, incluant le restaurant des personnes âgées
- insérer la dynamique de la bibliothèque dans le dispositif des bibliothèques d'Échirrolles
- améliorer l'offre petite enfance à travers l'équipement multi-accueil du Village Sud
- restituer un espace vert agrandi et qualitatif
- compléter l'aménagement du secteur en tenant compte du prolongement de la ligne de bus C3, du lancement du centre du graphisme et du réaménagement de la place de la libération.

SECTEUR OUEST

NAVIS

Bâtiments en cours de construction :

- OPAC 38, 39 logements, livraison fin 2016
- 3F, 63 logements, livraison fin 2016
- LE RAYON VERT, 4900 m² d'activités, livraison fin 2017

Début de chantiers en juin 2016 :

- FEUILLANTINES, 39 logements, livraison fin 2018
- LA RAYONNE, 84 logements, livraison fin 2019

Qu'en est-il du gymnase Navis ?

Le gymnase sera démoli et reconstitué en priorité pour les enfants des écoles. La ville étudie dans un second temps la restitution des créneaux sportifs.

ÉCHANGEUR DU RONDEAU

--> Projet piloté par l'État, en lien avec le Département Isère, la Métropole et AREA. le comité de pilotage n'inclut pas les communes, mais celles-ci sont associées à temps de travail spécifiques. La Ville porte fortement ce projet, qui répond à une attente exprimée depuis plusieurs années.

--> Avancement : Phase de définition de scénarii d'aménagement

--> Travaux : horizon 2020, restructuration complète à

l'horizon 2025.



ÉCOLE VAILLANT-COUTURIER

Suite au sinistre survenu en avril dernier et afin de restituer au plus vite l'usage de gymnase, des travaux seront réalisés au cours de l'été 2016 :

- fermeture du préau ouest, restitution des usages au préau Est
- isolation minimum RT2012
- chauffage
- installation d'un préau charpente bois de 60 m² dans la cours.

Objectif : livraison courant septembre 2016.

COMMERCES VILLANCOURT

les Travaux de démolition ont commencé. Quasi tous les commerçant-es souhaitent se réinstaller. Les travaux de reconstruction sont suspendus au règlement d'un vieux litige entre propriétaires datant du permis de construire originel. La ville espère que ce litige sera réglé dans les plus brefs délais pour permettre la poursuite des opérations.

LOCAL ENTREPOTES

--> Propriétaire des locaux : SDH

--> Suspension des activités suite à un incendie en 2014

--> Un demande des habitants-es et des associations pour retrouver un espace de proximité ouvert à toutes et tous

--> Un enjeu d'appropriation collective des abords (placette, terrain de boules)

Lancement de la concertation en vue de la réhabilitation du local. L'enjeu est de trouver un mode de gestion viable, de se mettre d'accord sur les usages du lieu et d'élaborer collectivement une méthode de suivi.

SECTEUR EST

VILLAGE SUD

--> Pôle Jeunesse - Centre-Social : Livraison novembre 2016



--> **Espace multi-accueil** (Crèche et halte garderie) : début des travaux septembre 2016, livraison fin 2017.



--> **Espaces publics** : Poursuite des travaux engagés sur les rues Papin, Fabre et Galilée (création de stationnements, reprise des réseaux et des enrobés - Mai à décembre 2016). Lancement des travaux de la nouvelle place centrale. Travaux menés conjointement avec la Métro pour la voirie.

KARTING

Le projet a été concerté en profondeur grâce à un atelier spécifique qui a abouti à un projet équilibré qui tient compte des propositions des habitants-es.

--> Programme mixte : 102 logements en accession, 80 en Résidence Seniors, 35 en locatif social

--> Hauteur entre : R+2 et R+6 selon les bâtiments

--> Décembre 2015 : Approbation de la modification n°7 du PLU

--> Avril 2016 : Acquisition du site par le promoteur

--> Juin 2016 : Reprise du travail sur le projet.



CÔTÉ VILLAGE

--> 60 logements dont 3 maisons de ville

--> 20 % logements locatifs sociaux (12) labellisés Habitat Senior Services

--> permis de construire déposé et délivré.

DÉCHETTERIE INTERCOMMUNALE

La Métropole lance les études visant à restructurer la déchetterie (rue de la République). C'est un projet porté par la Ville depuis plus de 10 ans. Les enjeux sont la mise aux normes de l'équipement, la modernisation du service, la réduction des nuisances et l'amélioration des accès.

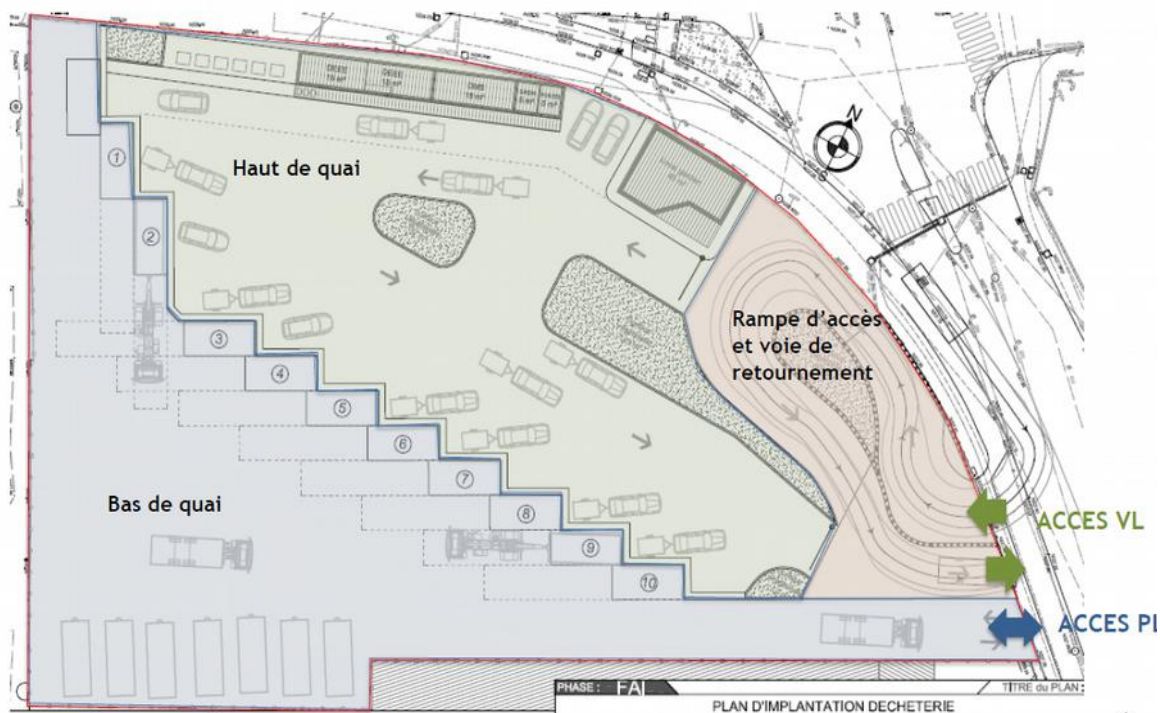
Nouvelle implantation

- Surface plus importante (triplée)
- Accès direct depuis l'avenue de la République
- Recul du haut de quai (véhicules en attente)
- Contrôle des accès

- Éloignement de la zone de nuisance
- Création d'une façade urbaine continue

Calendrier

- Été-automne 2016 : études
- Hiver 2016 : dépôt des dossiers d'autorisations réglementaires et d'urbanisme.
- Printemps 2017 : lancement des travaux
- Hiver 2017-2018 : ouverture de l'équipement.



Plan d'implantation



Images de référence

